

Date de convocation : 19 octobre 2010

Nombre de conseillers en exercice : 43

N° 9

SEANCE DU LUNDI 25 OCTOBRE 2010

OBJET :

Participation de la ville de BOURG EN
BRESSE aux aires de jeux du secteur
Lesage / Croix Blanche

Pour ampliation
Pour le Maire
et par délégation

Acte reçu le
Par la préfecture de l'Ain
Notifié ou publié conformément à la
réglementation le
Pour le Maire,
et par délégation

Présents : M.DEBAT, Maire ;

M. FONTAINE, Mme DUTHU, M. LACROIX jusqu'à la n° 16, Mme OULED SALEM jusqu'à la n° 14, Mme SAINT-ANDRE, M. BONTEMPS jusqu'à la n° 8, Mme DARBON, M. ZIZIEMSKY, Mme COURTINE, M. GAUTHIER, Mme CONSTANS, Adjoints ;

Mme BARREAU, MM. BERNIGAUD, BLANC, Mme BOZON, MM BRETON, BRICARD, Mmes CHARNAY, CHENE, M. CHIBI, Mme COLLET jusqu'à la n° 14, MM. DURET, GERLIER, GUILLEMAUT, Mme GUILLERMIN, MM. HERVE, LECLAIR, Mme MOCCOZET, M. MOIROUX, Mmes NOLL-FONTENILLE, PASUT, M. PORRIN, Mme ROCHE.

Excusés :

M. LACROIX à partir de la n° 17

Mme OULED SALEM à partir de la n° 15

M. BORGIO

M. BONTEMPS à partir de la n° 9

M. BLANCSUBE

Mme BONNET-SIMON

Mme COLLET à partir de la n° 15

Mme DOMINJON jusqu'à la n° 16

M. GUERAUD

Mme PEISSET

M. RODET

Mme ROHRHURST

pouvoir à

pouvoir à

pouvoir à

pouvoir à

pouvoir à

pouvoir à

pouvoir à

pouvoir à

pouvoir à

pouvoir à

pouvoir à

pouvoir à

Mme COURTINE

M. GAUTHIER

Mme BARREAU

Mme DARBON

Mme CHENE

M. LECLAIR

M. BRETON

M. LACROIX

Mme CHARNAY

Mme MOCCOZET

M. le Maire

Mme ROCHE

Absent :

Mme DOMINJON à partir de la n° 17

M. THUILLIEZ

Secrétaire de séance : Vasilica CHARNAY

Rapporteur : M. PORRIN

EXPOSE

Rappel du contexte ou de l'existant et références

Dans le cadre d'un projet de résidentialisation commun aux organismes bailleurs BOURG HABITAT, LOGIDIA et DYNACITE sur le seul secteur d'habitat délimité par l'Avenue Amédée Mercier, la rue Lesage, le boulevard Général de Gaulle, un projet vise à rééquiper d'aires publiques de jeux ce quartier pour répondre à la demande de ses habitants et l'insérer dans un environnement d'espaces publics remis en état.

Maîtrise d'ouvrage et partenariats éventuels

L'ensemble de ce programme de travaux est conduit par BOURG HABITAT, mandataire des trois bailleurs et comprend :

- la remise en état de la dalle supérieure du parking,
- la requalification des espaces à proximité des immeubles,
- une liaison piétonnière de l'avenue Amédée Mercier à la rue Lesage,
- la réalisation d'aires de jeux pour les différentes classes d'âge d'enfants.

Ce schéma général conduira à une réorganisation foncière et les aires de jeux (hors parking) comme la liaison piétonnière Amédée Mercier – Lesage, seront cédées à la ville de BOURG EN BRESSE après aménagement.

Dans ce processus, la ville de BOURG EN BRESSE peut participer au financement des équipements des aires de jeux dont la réalisation sera conduite d'ici la fin 2010 et cela dans son programme spécifique d'aménagement de jeux.

Dès finition des opérations de requalification, la Ville reprendra dans son domaine, les aires de jeux et leurs équipements. Elle en assurera donc l'entretien et la maintenance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

VU le projet d'aménagement élaboré par les bailleurs en concertation avec la ville de BOURG EN BRESSE et les habitants du quartier,

A L'UNANIMITE (42 voix)

APPROUVE le projet présenté.

DIT que la Ville participe à hauteur de 40 000 € aux équipements et aires de jeux.

DIT que la Ville prendra, à titre gratuit, dans son patrimoine, les dits équipements hormis ceux qui seraient sur la dalle du parking.

DIT qu'après ce transfert, la Ville prendra en charge la maintenance et l'entretien des équipements, y compris ceux qui se trouveront sur la dalle du parking.

Impacts financiers**En investissement**

40 000 € - Budget primitif 2010 – Programme Aires de Jeux
Chapitre 23 "Immobilisations en cours",
article 2315 " Installations, matériel et outillage technique ",
LC 8574 " Création – rénovation espaces jeux ".
